

CIHS 101

Dossier

P6-11

La CGT et le Programme commun (1961-1978)

A l'automne 1977, les discussions engagées entre le PCF, le Parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche en vue de la réactualisation du Programme commun de gouvernement signé en 1972 échouent essentiellement sur la question des nationalisations à accomplir. Les conséquences de cette rupture vont être considérables. La CGT, qui s'est au cours des années précédentes engagée dans un vigoureux soutien à la perspective politique ouverte par l'union de la gauche autour d'un programme commun de gouvernement, s'efforce d'empêcher la dislocation de l'alliance et considère que la responsabilité en incombe au Parti socialiste.

Avant de tenter d'approcher ce que fut l'action de la CGT au cours de l'automne 1977 et de l'hiver 1978, il est nécessaire de comprendre les raisons qui ont conduit la centrale à soutenir le Programme commun de gouvernement.

Programmes et syndicalisme

Dans l'histoire du syndicalisme la question des programmes s'écartant des problématiques revendicatives classiques occupe une dimension particulière. Hormis l'affirmation d'une intention générale de transformation sociale et des moyens pour y parvenir (ce fut longtemps la grève générale expropriatrice), le syndicalisme français ne s'affichait pas programmatique. Mais au sortir de la première guerre mondiale la CGT avait rompu avec cette orientation en élaborant un programme minimum d'inspiration réformiste qu'exprimait notamment la revendication de la « *nationalisation industrialisée* ». S'y ajoutaient d'autres propositions parmi lesquelles l'institution d'un Conseil économique national qui, aidé de Conseils régionaux, devait notamment déterminer les conditions de la reprise économique.

Autant d'orientations que la minorité révolutionnaire avait combattues, considérant qu'on « *ne discute plus de l'intérêt de classe, on cause de l'intérêt général* ».

Dans les faits ce programme va rester quasi-lettre morte. Mais, en 1934, renaît (sous l'influence des idées du socialiste et syndicaliste belge Henri de Man) l'idée d'un programme économique complet, sous forme d'une proposition de Plan capable d'enrayer la crise économique qui nourrit des déséquilibres sociaux, et une crise budgétaire qui favoriseront le risque fasciste mis en évidence par les événements de février 1934.

Les unitaires, hostiles au planisme, allument un contre-feu en proposant à la même époque un *Plan de salut économique et de défense sociale* qui constitue un programme immédiat et entend ne pas être « *un compromis entre les masses travailleuses et le grand capitalisme. Il est basé sur l'existence de la lutte des classes* ».

et comme il exprime les revendications du monde du travail, il est agressif à l'égard des oligarchies qu'il faut déposséder de leurs privilèges ».

La signature, le 12 janvier 1936, du programme du Rassemblement populaire représente un événement majeur dont la CGTU va se saisir pour tenter de lever la divergence entre les deux plans syndicaux. Soulignant le fait que la CGTU et la CGT ont participé activement à l'élaboration de la plate-forme commune, les unitaires tentent, lors du Congrès d'unité, de faire accepter celle-ci comme le programme immédiat du mouvement syndical réunifié. En définitive, ils acceptent que le programme du Rassemblement populaire soit confirmé comme ralliant le soutien unanime des congressistes et que le Plan de la CGT constitue la seconde jambe de l'orientation syndicale. Le vote d'unanimité enregistré sur ces questions à Toulouse est le résultat de l'objectif prioritaire d'unité. Le rapide épuisement de la dynamique de Front populaire va laisser cette orientation orpheline de concrétisation véritable et la guerre soldera le débat, déplaçant la réflexion sur la transformation structurelle de la société vers des logiques plus globales que fixera le programme du Conseil national de la Résistance à la rédaction duquel la CGT a été associée.

A la Libération, la CGT s'engage dans l'élaboration d'un « *plan démocratique* » étroitement articulé aux objectifs définis par le Conseil du Plan (Plan Monnet) apprécié comme « *un programme sérieux de reconstruction, de modernisation et de développement des bases essentielles de l'économie française* ». Mais les logiques portées ne résistent pas à l'évolution des rapports de forces politiques et aux orientations économiques qui en découlent. En 1950, la CGT adopte un programme de paix, d'indépendance nationale et de progrès social qui entend promouvoir d'importantes réformes générales (fiscales notamment) et proposer des projets de développement des territoires et des secteurs. Ce programme économique est considéré pouvoir servir de base à une union large.

Un nouveau Front populaire ?

Cette orientation est abandonnée en 1955 (35^e Congrès), au motif qu'il entretient l'illusion de la « *possibilité d'une économie dirigée, d'une espèce de planification en régime capitaliste* », et qu'il convient en conséquence de lui substituer un programme d'action¹. Au terme d'un long débat l'accord se réalise autour de l'idée du primat de l'action des masses et de la nécessité de réaliser rapidement les conditions politiques d'un nouveau Front populaire qui permettrait de propulser les mots d'ordre de « *nouvelles nationalisations, contrôle des banques, contrôle de l'exportation des capitaux et autres mesures contre le sabotage, la hausse des prix, l'inflation et la dévaluation* ».

La victoire des partis de gauche lors des élections législatives du 2 janvier 1956 peut-elle ouvrir une telle voie ? C'est en tout cas ce que propose la CGT qui, des mois durant, appelle à un nouveau Front populaire. Cette perspective ne se concrétisera pas alors même que s'ouvre, sur fond de guerre coloniale, la phase de décomposition politique de la IV^e République. En 1958, l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle va créer une situation nouvelle et rapidement poser la question de l'alternative politique dans des termes eux aussi nouveaux.

¹ Sur cette question, voir André Narritsens, *Programme économique ou programme d'action ? Le tournant du 30^e Congrès de la CGT*, in *La CGT dans les années 1950*, PUR, 205, pp. 403-413.

La CGT, en résonance étroite avec les analyses produites dans la période par le PCF, caractérise la V^e République comme un régime de pouvoir personnel au service des monopoles. En 1961, lors du 33^e Congrès de la CGT, Léon Mauvais, présentant le rapport du Bureau confédéral, déclare : « *Ce qui caractérise la situation en France, c'est que le pouvoir des monopoles est aujourd'hui plus étendu que jamais. Les manifestations et les conséquences de ce pouvoir débordent largement le cadre économique pour s'étendre à tous les aspects sociaux et politiques de la vie de la nation* »². Dans son discours de clôture Benoît Frachon tire, dans l'ordre politique, les conséquences de cette analyse en amorçant une stratégie antimonopoliste : « *Nous sommes prêts, avec l'ensemble des forces démocratiques, à établir un programme d'action immédiate et d'union de toutes ces couches sociales [qui ont à souffrir de la politique monopoliste, y compris les classes moyennes et de larges couches de la paysannerie laborieuse] avec la classe ouvrière, pour mener le combat commun qui ne peut certes pas être le socialisme. Ce qui ne nous empêche pas de conserver nos objectifs et nos opinions sur les conditions qui permettront de régler d'une façon décisive les antagonismes de classe et de ne jamais par opportunisme, négliger d'avancer dans cette voie en nous laissant aller à la collaboration de classes sous quelque forme que ce soit* »³.

Ces analyses et perspectives vont être constamment réaffirmées au cours de la décennie par delà les péripéties qui marquent la vie politique proprement dite. A ceux qui accusent la CGT de politisation, Benoît Frachon réplique lors du Congrès de 1963 en rappelant, textes à l'appui, ce que fut la démarche conjointe de la CGT, des partis de gauche et de la Ligue des Droits de l'homme, à l'automne 1945 pour obtenir de de Gaulle l'engagement de l'application du programme du CNR et le recours à un mode de scrutin proportionnel. Et Frachon de considérer que la « *réalisation d'un programme d'action économique et sociale* » est souhaitable et possible ainsi que le montrent « *les accords tacites intervenus entre PC, PS, Radicaux et PSU à l'occasion du référendum de l'automne et des élections législatives* »⁴.

Cette orientation est constamment confirmée par les Congrès de la CGT, alors que des rapprochements se réalisent dans le champ politique entre les partis de gauche. En 1967, la bataille engagée contre les Ordonnances remettant en cause la Sécurité sociale va propulser à un niveau supérieur la question de l'accord politique entre les partis de gauche, alors même que s'enclenche la dynamique sociale construite autour de l'accord d'unité d'action conclu le 10 janvier 1966 entre la CGT et la CFDT. Le 7 décembre 1967, la CGT a publié un *Memorandum* « *résumant sa position à l'égard d'une éventuelle collaboration entre syndicats et partis de gauche, pour l'immédiat et aussi dans la perspective d'une alternative* »⁵. Au lendemain de la journée interprofessionnelle de grève du 13 décembre 1967, soutenue par tous les partis de gauche (parfois représentés es qualité dans les cortèges), la CGT met l'accent sur le fait que le niveau des attaques portées rend urgent la convergence de lutte des syndicats et des partis de gauche. Lors du CCN des 5 et 6 décembre 1967, René Buhl plaide pour que se renforce la perspective unitaire⁶ et, dans le texte de présentation du *Memorandum*, Henri Krasucki déclare : « *Pour l'immédiat : il est évident que l'action syndicale pour les grands objectifs tels que la Sécurité sociale ou l'emploi sera plus*

² Compte rendu du 33^e Congrès de la CGT, p. 19.

³ Compte rendu du 33^e Congrès de la CGT, p. 410-411.

⁴ Lors des élections législatives des accords de désistement réciproque ont, notamment, été conclus.

⁵ Le n° 1 222 de *La Vie ouvrière* (31 janvier 1968) publie sous l'intitulé « *La CGT et l'Union de la Gauche* » le texte du *Memorandum* et la réponse des partis.

⁶ *Le Peuple*, n° 789 (16-31 décembre 1967).

*efficace si elle s'accompagne d'un puissant mouvement populaire et si les syndicats s'entendent à cet effet avec l'ensemble des formations politiques de la gauche »*⁷.

Et c'est justement par défaut de cette articulation qu'est analysée l'inexistence d'un débouché politique à la grande crise sociale de 1968.

Responsabilités respectives des syndicats et des partis

Quelles pouvaient être les responsabilités et l'action de la CGT dans la réalisation concrète de l'orientation qu'elle préconisait depuis des années? En avril 1969, après la mise en échec du référendum institutionnel (réforme du Sénat et des régions) la CGT condamne l'esprit de division et les manœuvres engagées autour de la candidature Defferre. Une nouvelle fois elle appelle à la négociation d'un programme commun auquel elle se déclare prête à collaborer. Lors du CCN des 6 et 7 mai 1969, René Duhamel et Georges Séguy appellent la CGT à prendre des initiatives de débat et d'action en faveur d'une orientation unitaire et à placer les travailleurs en juges des responsabilités dans la division existante⁸. Des délégations du Bureau confédéral rencontrent les partis de gauche ainsi que la CFDT et la FEN afin de plaider la cause de l'unité politique autour d'un programme et de réaliser un front syndical commun. Les analyses développées alors par la CGT ainsi que les initiatives installent une logique d'intervention de la CGT que l'on retrouvera tout au long de la période ultérieure.

A cette époque, la CGT est très attentive aux tentatives de reconstitution politiques de la gauche non communiste. Elle se trouve dans le même temps engagée dans une unité d'action avec la CFDT que la secousse sociale de mai-juin 1968 a perturbé dans sa logique syndicale. La CFDT, encore tournée vers le centre, comme l'a montré l'appel à voter Alain Poher au second tour de l'élection présidentielle de 1969, sur le fond stratégique ne considère possible une alternative politique qu'après un rééquilibrage des rapports de forces au sein de la gauche et développe une réflexion fondée sur la capacité autonome du syndicat à élaborer sa propre stratégie globale de transformation de la société. En 1971, la CGT et la CFDT engagent des discussions sur leur conception respective du socialisme qui révèle des divergences. La CFDT se refuse à participer à l'élaboration d'un programme commun de la gauche et se considère à compétence égale avec les partis pour discuter d'un « *projet socialiste commun* ». La CGT pour sa part entend contribuer à l'élaboration du programme bien qu'elle n'entende pas « *substituer ses responsabilités à celles des partis politiques notamment à propos des problèmes qui revêtent un caractère idéologique. Elle tient à préserver son caractère et son rôle d'organisation syndicale ouverte à tous* »⁹.

Sans doute faut-il voir dans cette position une conséquence de l'analyse de la phase à laquelle le capitalisme est parvenu, celle du capitalisme monopoliste d'Etat autrement dit, ainsi que le dira le document d'orientation adopté par le Congrès de la CGT de 1975 : « *l'interpénétration et la conjonction des moyens de l'Etat et des monopoles au service de ces derniers* ». Cette analyse conduit la centrale à penser la transformation sociale sous la forme d'un rassemblement antimonopoliste dont la classe ouvrière, principalement attaquée, constitue le cœur, mais auquel peuvent s'adjoindre d'autres couches sociales victimes elles aussi du système. La CGT ne peut être en responsabilité complète de la formation de cette alliance, les partis devant

⁷ *La Vie ouvrière*, n° 1 222 du 31 janvier 1968, article « *Sans exclusive* ».

⁸ Le CCN adopte une longue résolution analysant la situation politique. *Le Peuple*, n° 822, 16-31 mai 1969.

⁹ *Le Peuple* 1^{er} décembre 1971.

contribuer à créer le cadre global de sa construction. Pour autant elle s'affirme disponible pour faire connaître ses propositions. Le 20 décembre 1967, Georges Séguéy écrit ainsi dans *Le Monde* : « *Nous sommes prêts à présenter des propositions, dans différents domaines, relevant de notre compétence syndicale, qui pourraient, après discussion, être intégrées au programme commun de la gauche. Si les partis de gauche et notamment le parti communiste et le parti socialiste entreprennent demain la discussion et l'élaboration d'un programme commun de gouvernement et que la CFDT et la FEN persistent dans leur refus d'y prendre part, la CGT est prête à y participer, même seule comme organisation syndicale* ».

Le programme commun de gouvernement

Cette perspective se dessine en juin 1971 après la refondation du Parti socialiste dont François Mitterrand prend la direction. Mitterrand décide d'engager le Parti socialiste dans une discussion avec le Parti communiste en vue de l'élaboration d'un programme commun de gouvernement, la dynamique unitaire étant conçue comme un moyen de renforcer le PS. Cette orientation va se révéler efficace et peser lourd dans les années qui viennent¹⁰.

Après deux mois de négociations, le 26 juin 1972 l'accord sur un programme commun de gouvernement est conclu entre les deux partis. Au cours des douze mois précédents la CGT a rencontré à trois reprises le parti socialiste et à deux reprises le parti communiste¹¹. Au lendemain de la signature du programme commun, elle rencontre successivement les deux partis et, revenant sur la période récente, déclare : « *Bien que la forme de cette participation à l'élaboration du programme commun n'ait pas été aussi structurée que nous aurions pu le souhaiter (cela en raison de l'attitude négative des autres organisations syndicales représentatives CFDT et FEN notamment), nous pouvons et nous devons considérer que, pour l'essentiel, le mandat donné par nos congrès a été accompli dans des conditions qui permettent à la CGT de se sentir partie prenante dans l'accord intervenu qui, nous le souhaitons, pourra s'élargir à l'ensemble des organisations de la gauche politiques et syndicales qui approuvent les objectifs fixés* »¹².

Le 10 juillet, la Commission exécutive de la CGT approuve le contenu de l'accord, considérant que « *l'ensemble des revendications sociales des travailleurs, communes aux organisations syndicales, y sont prises en compte* ». La CE considère que le programme est « *résolument orienté contre la domination des monopoles capitalistes* » et « *prévoit des mesures de nationalisation assez étendues pour permettre à la société de disposer des leviers de commande indispensables au départ (...). Il définit des méthodes de gestion démocratique assurant la participation réelle des travailleurs* ». Le programme « *constitue une base de rassemblement, d'union et de lutte commune des travailleurs, des masses populaires et des forces politiques, syndicales et sociales qui ont intérêt à la réalisation de ses objectifs* ». En conséquence, la CGT « *soutiendra le programme commun et participera activement à la lutte pour le faire triompher* ».

¹⁰ Dès 1974, les élections législatives partielles montrent une progression électorale socialiste. Le PCF s'en inquiète et publiera bientôt un rapport tenu jusqu'alors secret de Georges Marchais qui pointait, le 29 juin 1972, les dangers de l'alliance avec le Parti socialiste. Le rapport est publié dans l'ouvrage d'Etienne Fajon, *L'union est un combat*, Editions sociales, deuxième trimestre 1975, p.75-127.

¹¹ Respectivement les 20 juillet 1971, 25 octobre 1971, 25 mai 1972 et les 14 octobre 1971 et 19 mai 1972.

¹² *Le Peuple*, n° 897 du 1-15 juillet 1972.

Durant plus de cinq années, la CGT va rester fidèle à cette orientation. Ses organisations vont développer un considérable travail de mobilisation des travailleurs autour de la perspective ouverte. Elle sera la seule organisation syndicale à développer un tel effort, FO se tenant en lisière pour des raisons idéologiques, la CFDT et la FEN manifestant des réticences à un soutien affirmé.

Il n'entre pas dans l'ambition de cet article de dresser un état des lieux détaillé de cet engagement et des défauts qu'il a nourris. Georges Séguy, dans son rapport d'ouverture au Congrès de 1978, a porté un regard critique sur la réalisation du soutien au programme commun. Il souligne notamment que dans la période s'est manifesté « *une vue idéaliste du changement et d'une certitude en la victoire électorale de la gauche à laquelle tout fut subordonné, y compris dans une certaine mesure, la satisfaction des principales revendications* ». Georges Séguy ajoute que « *les luttes se rattachaient à la perspective du changement et ont pu donner l'impression d'une action revendicative très globalisée, s'éloignant des préoccupations quotidiennes et immédiates des travailleurs qui relèvent de la responsabilité première du syndicat* ». Mais par delà cette appréciation critique sur l'action syndicale au cours de la période du Programme commun, il convient d'appréhender quelle fut l'attitude de la CGT au cours de la phase dite d'actualisation du programme débutée le 17 mai.

La CGT et la réactualisation du programme commun

Lors du CCN des 10-11 mai 1977, Michel Warcholack présentant le rapport du Bureau confédéral, après avoir souhaité « *que les discussions de réactualisation soient fructueuses* » ajoute « *dans les discussions en cours entre les partis de gauche, sur un fond d'accord pour l'essentiel, il apparaît des positions diverses –voire divergentes – sur certaines questions pour lesquelles nous avons mot à dire. Faut-il engager des discussions immédiates avec les partis de gauche à ce propos? Nous ne le pensons pas. Nous ne devons pas nous placer en position d'arbitre ou de force d'appoint* »¹³.

A la mi-juin la CGT publie un volumineux numéro spécial (70 pages) du *Peuple*, sous l'intitulé « *Les solutions et propositions de la CGT* ». Ce document vaut rappel des revendications et positions de la centrale. Dans l'introduction du document, Henri Krasucki insiste sur « *trois préoccupations dominantes* » : nécessité de mesures sociales immédiates et d'une politique sociale d'envergure ; viser une véritable transformation de la société par la réalisation rapide des nationalisations et la mise en œuvre d'une politique économique et industrielle susceptible de résoudre les problèmes auxquels le pays est confronté¹⁴ ; engager la démocratisation de la gestion des entreprises.

Le 8 septembre, Georges Séguy déclare devant les militants de la région parisienne qu'il n'est pas question « *même avec la gauche au pouvoir, de participer à la gestion de la crise et des affaires du capitalisme* » et pose dix questions auxquelles les partis

¹³ *Le Peuple*, n° 1 015 (1-15 juin 1977).

¹⁴ Henri Krasucki note à ce propos que « le Programme de la CGT revendique quelques nationalisations de plus que le Programme commun » et ajoute : « *Nous considérons que les événements nécessitent d'avancer dans cette voie, notamment en ce qui concerne la sidérurgie, le pétrole et l'automobile* ». Le document dans la partie développant ces propositions précise : « *En soulignant l'urgence qu'il y a à nationaliser les principaux groupes financiers dès le début de l'action d'une majorité de gauche, la CGT attire l'attention sur l'importance d'une délimitation suffisamment large des nationalisations à réaliser rapidement pour assurer la cohérence et les moyens d'une nouvelle croissance* ».

de gauche doivent répondre car « *le vague et l'incertitude n'ont jamais stimulé la confiance* ». L'interpellation porte sur les questions sociales (SMIC, salaires, fiscalité, retraites, statut des travailleurs immigrés, temps de travail, champ des nationalisations, droits des travailleurs). Elle se complète d'une affirmation forte de l'indépendance syndicale.

Le 22 septembre, le jour même où la réunion des partis de gauche va se briser sur la question des nationalisations¹⁵, le Bureau confédéral publie une déclaration rappelant les revendications sociales et précisant la position de la CGT s'agissant des nationalisations, « *question primordiale* ». Le Bureau confédéral souligne que les nationalisations envisagées dans le Programme commun doivent concerner les « *groupes dans leur intégralité, ce qui inclut leurs filiales* ». Cette position situe la CGT dans le débat en cours entre les partis de gauche d'une manière très nette ainsi que le confirme la conférence de presse convoquée le 26 septembre au cours de laquelle Jean-Louis Moynot développe longuement la manière dont la CGT conçoit les nationalisations¹⁶.

La perspective politique ouverte en 1972 est d'évidence sérieusement ébréchée mais la CGT ne se résout pas à l'échec. Le 4 octobre, la Commission exécutive de la CGT approuve la déclaration du Bureau confédéral du 22 septembre. Réunie en session extraordinaire le 18 octobre, la CE décide « *d'une initiative d'une ampleur et d'une nature exceptionnelles* » : une « *adresse aux travailleurs pour que vive le programme commun* » est adoptée qui doit servir à l'organisation de discussions sur les lieux de travail, chaque réunion devant se conclure « *par l'adoption par les travailleurs d'un procès-verbal traduisant la volonté de ceux qui y auront participé* »¹⁷. Ce « *vaste débat-consultation* » doit permettre aux « *instances dirigeantes de la CGT [de déterminer] la meilleure suite à donner à cette initiative au service de l'union et du changement* »¹⁸.

Dressant devant le CCN réuni les 6 et 7 décembre 1977 un premier bilan de cette initiative, René Buhl observe que des difficultés sont apparues au sein du corps militant et que « *l'on [a] quelquefois hésité à prendre le chemin de cette confrontation démocratique et sereine, de peur de compromettre la cohésion de l'organisation* ». La lecture des interventions prononcées lors de la discussion paraît confirmer l'appréciation de René Buhl : l'ambition de développer un débat de masse autour du manifeste confédéral ne s'est que partiellement concrétisée. Ajoutons que Claude Germon et Pierre Carrassus, tous deux socialistes, expriment leurs critiques sur la conception des nationalisations défendue par la CGT, Claude Germon soulevant d'autre part la question de la démocratie interne.

La CGT, l'intervention des travailleurs, l'indépendance syndicale

Alors qu'un climat de division s'est installé au sein de la gauche, la direction confédérale estime indispensable de préciser dans leurs principes les relations de la CGT et des partis de gauche. Un document intitulé « *Pour le changement : l'action indépendante de la CGT et ses rapports avec la Gauche* » est adopté à l'unanimité¹⁹.

¹⁵ Le sténogramme de cette rencontre est publié dans le livre de Pierre Juquin *Programme commun, l'actualisation à dossiers ouverts*, Éditions sociales, décembre 1977.

¹⁶ *Le Peuple*, n° 1 022 (1-15 octobre 1977).

¹⁷ Le document « *Il faut que vive le programme commun* » est tiré à six millions d'exemplaires.

¹⁸ *Le Peuple*, n° 1024, 1-15 novembre 1977.

¹⁹ Claude Germon et Pierre Carrassus membres de la CE et participant à ce titre au CCN peuvent s'y exprimer sans droit de vote. *Le Peuple*, n° 1028, du 1-15 janvier 1978, publie le texte du document adopté à l'unanimité en

Dans les conclusions qu'il prononce, Georges Séguy appelle à poursuivre le débat-consultation et considère que les débats du CCN ont montré la volonté de mandater le Bureau confédéral pour qu'il rencontre les partis de gauche, non point pour s'informer ni pour concilier mais « *pour exposer à nos interlocuteurs, nos propres positions, leur faire part de nos convictions profondes, pour préciser à nouveau les raisons de notre soutien au programme commun et les motifs de notre soutien* ».

A la mi janvier, *Le Peuple*²⁰ publie un texte adopté le 20 décembre par la Commission exécutive qui rend compte des rencontres que la CGT vient d'avoir avec les partis de gauche (PS, PCF, Mouvement des radicaux de gauche, PSU). Les convergences d'analyse sont très grandes avec le PCF même si un point de divergence existe sur la question de la force de frappe. Des divergences existent avec le Parti socialiste concernant plusieurs mesures sociales (notamment le SMIC) ainsi que « *sur les moyen des transformations démocratiques* » (champ des nationalisations et droits des travailleurs) et des questions internationales (Europe, multinationales). Les radicaux de gauche ont confirmé leurs positions sur la limitation du champ des nationalisations et l'importance des mesures sociales à prendre. Le PSU a déclaré avoir évolué par rapport à son appréciation du programme commun mais s'est déclaré en divergence à propos de « *la nature des initiatives d'unité d'action entre les partis de gauche et les syndicats* ». La Commission exécutive considère « *que la situation de crise à l'intérieur de la Gauche n'est nullement irréversible, qu'elle peut être surmontée* » et appelle les travailleurs à poursuivre le débat et à soutenir les propositions de la CGT.

Ce compte rendu des rencontres suscite la critique de la direction du Parti socialiste qui l'estime inexact²¹. Appréciation relayée au sein de la CGT par des militants socialistes auxquels Georges Séguy répond dans les termes qui suivent : « *La méthode qui consisterait à faire abstraction de telle ou telle de nos propres positions syndicales pour éviter d'apparaître en divergences avec tel ou tel parti de gauche, ce ne serait pas de l'indépendance mais de l'auto-stérilisation qui, d'amputation en amputation, pourrait aboutir à vider le programme de la CGT de son contenu de classe* ». Le 27 janvier 1978²², Livio Mascarello revient à son tour longuement sur les questions soulevées, relève le soutien massif des organisations confédérées à la position de la direction confédérale, insiste sur le fait que l'indépendance syndicale s'appuie sur la démocratie interne et dénonce « *les ingérences extérieures* », déclarant à ce propos : « *si d'aucuns ne sont pas satisfaits des positions prises par la CGT en fonction de son attitude constante en faveur du programme commun, ils ne sauraient lui contester le droit d'exprimer ses orientations et mettre en doute la continuité de son action résolument en faveur des intérêts des travailleurs. Ce sont eux qui devraient se poser des questions sur leur attitude. Ce n'est pas nous qui avons le clignotant incertain. Nous faisons ce que nous disons* ».

Ultime efforts

Le 28 février 1978, à la veille des élections législatives convoquées pour les 12 et 19 mars, la Commission exécutive de la CGT rappelle « *avec force ses revendications*

précisant : « *Le CCN a pris acte que deux membres de la CE, les camarades Claude Germon et Pierre Carrassus ont exprimé un désaccord sur les points mentionnés dans leurs interventions* ».

²⁰ *Le Peuple*, n° 1 029 (15-31 janvier 1978), « *Bilan et perspectives après les rencontres CGT-Partis de gauche* ».

²¹ Le 17 janvier, le Bureau confédéral publie une déclaration condamnant la mise en cause par François Mitterrand de « *la qualité de porte-parole de la CGT de son secrétaire général* ». *Le Peuple*, n° 1 033 (16-31 mars 1968).

²² Rapport du Bureau confédéral à la journée d'étude des élus et mandatés CGT (27-28 janvier 1978), *Le Peuple*, n° 1 031 (16-28 février 1978).

les plus immédiates et les moyens qu'elle considère indispensables à leur satisfaction ». Elle déclare que « *la base de l'union existe : c'est le programme commun de 1972* », que « *les travailleurs ont tout fait pour qu'il soit signé* » et qu'ils « *doivent tout faire pour qu'il soit actualisé en tenant compte de l'aggravation de la crise* ». La Commission exécutive engage les travailleurs à « *tout faire pour parvenir à un accord entre les partis de gauche qui prenne en compte leurs revendications et leurs intérêts de classe, c'est-à-dire un accord que la CGT puisse soutenir* ».

Le 1^{er} mars²³ le Bureau confédéral confirme sa critique du programme social présenté par le Parti socialiste et appelle à la « *nécessité d'un programme clair, sans équivoque dans ses engagements sociaux et cohérent avec les moyens de les tenir pour mériter son soutien, répondre aux intérêts des travailleurs et assurer la victoire de la gauche unie pour un changement qui tienne ses promesses. Il est encore possible d'y parvenir à condition que les travailleurs prennent en main la défense de leurs propres intérêts et la concrétisation de leurs espérances* ».

Au lendemain du deuxième tour des élections législatives, la Commission exécutive de la CGT regrette qu'un accord des partis de gauche sur un programme de gouvernement réactualisé de bonne manière n'ait pu être conclu. Elle apprécie comme un compromis positif l'accord passé après le premier tour entre les partis de gauche qui « *incluait les principes nécessaires à un gouvernement commun de toute la gauche* » bien qu'il « *n'ait pas tranché le débat sur les réformes de structures anticapitalistes indispensables pour la démocratie et le progrès social* ». La CGT réaffirme que « *l'union de la gauche et de toutes les forces démocratiques demeure la seule voie du changement* » et déclare qu'elle « *poursuivra son action en toute indépendance syndicale sur la base de son programme, de ses propres objectifs déjà largement connus et qu'elle continuera d'élaborer* »²⁴.

La CGT qui « *vient de livrer une bataille qui a connu peu de précédents dans son histoire* »²⁵ se doit de tirer les enseignements de celle-ci. Le CCN des 30-31 mars donnera le coup d'envoi de ce débat qui se poursuivra jusqu'au 40^e Congrès (Grenoble, 26 novembre-1^{er} décembre 1978).

André Narritsens

²³ Le communiqué du Bureau confédéral est publié dans le n° 1 037 du *Peuple* (1^{er}-15 mai 1978).

²⁴ *Le Peuple*, n° 1 035 (6-15 avril 1978).

²⁵ CCN des 30-31 mars 1978, rapport du Bureau confédéral présenté par Georges Séguy. *Le Peuple* n°1 036 (15-30 avril 1978).